

# PROPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES

---

équiterre

 **FONDATION  
DAVID SUZUKI**  
Un monde. Une nature.

**GREENPEACE**

  
**Nature Québec**  
sensible à tous les milieux

  
**RNCREQ**  
Regroupement national  
des conseils régionaux  
de l'environnement

 **RVHQ**  
REGROUPEMENT VIGILANCE  
HYDROCARBURES QUÉBEC

 **SNAP**  
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA  
SECTION QUÉBEC

 **trajectoire**

  
**Vélo Québec**

  
**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

  
**WWF**

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                  |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>1. À PROPOS .....</b>                                         | <b>3</b>     |
| 1.1 Descriptif d'Équiterre .....                                 | 3            |
| 1.2 Descriptif de la Fondation David Suzuki.....                 | 3            |
| 1.3 Descriptif du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada)..... | 3            |
| 1.4 Descriptif de Greenpeace .....                               | 4            |
| 1.5 Descriptif de Nature Québec .....                            | 4            |
| 1.6 Descriptif du RNCREQ.....                                    | 4            |
| 1.7 Descriptif du RVHQ .....                                     | 4            |
| 1.8 Descriptif de la SNAP Québec .....                           | 5            |
| 1.9 Descriptif de Trajectoire Québec .....                       | 5            |
| 1.10 Descriptif de Vélo Québec .....                             | 5            |
| 1.11 Descriptif de Vivre en Ville .....                          | 5            |
| <br><b>2. PROPOSITIONS.....</b>                                  | <br><b>6</b> |
| 2.1. Climat .....                                                | 6            |
| 2.2. Transport et aménagement .....                              | 6            |
| 2.3. Agriculture .....                                           | 7            |
| 2.4. Biodiversité.....                                           | 7            |
| 2.5. Forêt .....                                                 | 8            |
| 2.6. Autre .....                                                 | 8            |

# 1. À PROPOS

## 1.1 Descriptif d'Équiterre

Équiterre s'est donné pour mission de proposer des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables. Très préoccupé par le phénomène des changements climatiques, Équiterre a développé au cours des années une expertise importante en matière de politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2018, avec 140 000 sympathisants, 20 000 membres, 200 bénévoles, 40 employés et trois bureaux (Montréal, Québec et Ottawa), Équiterre est l'organisme environnemental le plus influent et le plus important au Québec.

## 1.2 Descriptif de la Fondation David Suzuki

Fondée en 1990, la Fondation David Suzuki a pour mission de trouver des solutions nous permettant de vivre en équilibre avec la nature, aujourd'hui et pour l'avenir. La Fondation ne reçoit aucun financement public et est soutenue par 29 000 donateurs d'un bout à l'autre du Canada. En s'appuyant sur la science, l'éducation et la sensibilisation du grand public, elle travaille avec les gouvernements et les entreprises pour relever les défis environnementaux auxquels nous faisons face collectivement. La Fondation David Suzuki emploie 90 personnes dans ses bureaux de Montréal et Toronto, et à son siège social de Vancouver.

La Fondation rejoint plus d'un million de personnes par semaine par le biais de diverses plateformes de communications, en français comme en anglais. Établie au Québec depuis 2008, elle compte aujourd'hui sur l'appui de plus de 100 000 sympathisants dans la province.

## 1.3 Descriptif du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada)

Depuis plus de 50 ans, le Fonds mondial pour la nature (WWF) est l'un des principaux défenseurs des espèces sauvages et de leurs habitats au monde. Notre organisation propose des solutions aux grands défis de conservation qui nous tiennent tous à cœur. Nous mettons à contribution la puissance d'un réseau mondial influent aux efforts de conservation sur le terrain partout au Canada, avec des bureaux à Montréal, Vancouver, Prince Rupert, Toronto, Ottawa, Halifax, Saint-Jean, Iqaluit et Inuvik. Nous menons des projets dans des lieux uniques et de grande valeur environnementale afin que la nature, les espèces et les communautés puissent cohabiter en toute harmonie, au Québec comme partout ailleurs au pays. Aujourd'hui, les grandes menaces qui nous affectent telles que les changements climatiques, l'acidification des océans, la perte de biodiversité, la pollution et la dégradation des ressources naturelles sont intrinsèquement liés à notre bien-être et notre prospérité futurs. Notre mission est de mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel et de construire un avenir où les humains vivront en harmonie avec la nature.

## 1.4 Descriptif de Greenpeace

Greenpeace est une organisation indépendante qui recourt de façon créative, et toujours non-violente, à la confrontation pour exposer des problèmes environnementaux à l'échelle planétaire et astreindre les parties prenantes à prendre des résolutions essentielles pour un futur écologique et pacifique.

Greenpeace oeuvre à : Protéger la biodiversité sous toutes ses formes; Empêcher la pollution et l'exploitation abusive des océans, des terres, de l'air et de l'eau douce de la planète; Mettre fin à la menace nucléaire; Promouvoir la paix, le désarmement mondial, ainsi que la non-violence.

## 1.5 Descriptif de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif qui regroupe des individus et des organismes œuvrant à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources. Travaillant depuis 1981 au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

## 1.6 Descriptif du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) regroupe les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE), des organismes issus du milieu présents sur l'ensemble du territoire québécois. Le RNCREQ a pour mission la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable. Ses modes d'intervention, axés sur les solutions constructives, sont la représentation et la concertation, l'information, la sensibilisation et l'éducation, ainsi que la mise en œuvre de projets porteurs et structurants menés avec divers partenaires corporatifs ou gouvernementaux. Le RNCREQ est très actif depuis de nombreuses années dans le dossier des changements climatiques et s'est forgé une solide expertise dans ce domaine.

## 1.7 Descriptif du RVHQ

Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) est un mouvement de mobilisation citoyenne né de la lutte contre l'extraction du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Des groupes d'opposition à l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie, à l'Île d'Anticosti et dans le golfe du Saint-Laurent ont par la suite grossi ses rangs, de même que des groupes préoccupés par le transit de pétrole de l'Ouest via le Québec par oléoducs, par trains et par navires.

Le RVHQ est aujourd'hui le plus important mouvement citoyen engagé dans le dossier des hydrocarbures au Québec puisqu'il fédère plus de 130 comités de toutes les régions du Québec, mobilisés contre le développement de la filière pétrolière et gazière sous toutes ses formes et pour la mise en place d'un véritable plan de sortie de l'ère des hydrocarbures. Il continue à accueillir fréquemment de nouveaux comités qui se forment au fil des projets qui surgissent ici et là au Québec.

## 1.8 Descriptif de la SNAP Québec

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature. Nous travaillons à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Saint-Laurent et de nos espèces menacées.

Créée en 2001, la section québécoise de la SNAP compte aujourd'hui plus de 30 000 sympathisants et a contribué à la création de plusieurs milliers de kilomètres carrés d'aires protégées au Québec.

La SNAP Québec se positionne en tant que groupe porteur de solutions, qui base ses recommandations sur les meilleures données scientifiques disponibles. Notre méthode de travail repose sur la collaboration : nous travaillons étroitement avec les gouvernements, les Premières Nations et les Inuits, les acteurs de l'industrie et les communautés locales à travers le Québec.

## 1.9 Descriptif de Trajectoire Québec

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne.

L'association agit par des représentations, mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand.

## 1.10 Descriptif de Vélo Québec

Depuis 50 ans, Vélo Québec, organisme sans but lucratif, fait figure d'incontournable dans le paysage cycliste québécois. Que ce soit à des fins de loisir ou de tourisme, ou comme moyen de transport propre et actif, Vélo Québec encourage sans relâche l'utilisation de la bicyclette afin d'améliorer l'environnement, la santé et le bien-être des citoyens.

## 1.11 Descriptif de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Par la présente, Équiterre, la Fondation David Suzuki, Greenpeace, Nature Québec, le RNCREQ, le RVHQ, SNAP Québec, Trajectoire Québec, Vélo Québec, Vivre en Ville et WWF-Canada souhaitent partager aux différents partis politiques et à leurs candidats à l'élection générale 2018 leurs priorités en matière environnementale.

**Nous jugeons que ces différentes propositions devraient se retrouver dans les plateformes électorales de tous les partis, au minimum.**

## 2. PROPOSITIONS



### 2.1. Climat

1. Interdire sur le territoire québécois la construction ou l'agrandissement de toute infrastructure visant à augmenter l'exploration, la production, le transport, la distribution ou la consommation d'une énergie fossile comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel ;
2. Éliminer les subventions aux combustibles fossiles ;
3. Réviser la réglementation pour atteindre des normes énergétiques se rapprochant de bâtiments à consommation énergétique nette zéro<sup>1</sup> et permettant l'installation facile de bornes de recharge pour véhicules électriques dans tous les nouveaux bâtiments construits au Québec dès 2025 ;
4. Mesurer l'empreinte carbone du gouvernement et de ses instances (ministères, agences, sociétés d'État, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux) et s'engager, par exemplarité, à la réduire d'au moins de 37,5 % d'ici 2030 ;
5. Mettre en œuvre une politique nationale de gestion des eaux pluviales et établir des plans de prévention des inondations comprenant une analyse et une cartographie des sensibilités des populations, des infrastructures et des écosystèmes face aux inondations dans le contexte d'adaptation aux changements climatiques.



### 2.2. Transport et aménagement

6. Adopter un plan pour réduire d'au moins 50 % les émissions de GES dans le secteur des transports d'ici 2030 à partir du niveau actuel ;
7. Adopter une Politique nationale d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui assure la cohérence des actions de l'État et des municipalités et favorise l'atteinte des grands objectifs nationaux (en environnement, santé, énergie, etc.) ;
8. Adopter un moratoire sur le dézonage des terres agricoles ;
9. Atteindre une part modale d'au minimum 50 % en faveur des transports actifs et collectifs dans la région métropolitaine de Montréal et à Québec d'ici 2030 et fixer

---

1. C'est-à-dire des bâtiments qui à la fois consomment très peu d'énergie et produisent sur une année autant d'énergie qu'elle en consomment.

des objectifs ambitieux de part modale pour les modes alternatifs à l'automobile pour les autres régions du Québec ;

10. Pour les trois prochaines années, investir 100 millions de dollars par année, en partenariat avec le Fonds des infrastructures en transport du Canada, dans les infrastructures cyclables ;
11. Adopter un système de bonus-malus à coûts nuls incluant une taxe sur l'achat de nouveaux véhicules énergivores dont les revenus permettraient d'offrir des incitatifs à l'achat de véhicules zéro émission ;
12. Modifier le « *Règlement d'application de la loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants* » afin que d'ici 2025 50 % des véhicules neufs vendus sur le territoire québécois soient électriques.



### 2.3. Agriculture

13. Adopter une loi visant à réduire de 50 % l'utilisation des pesticides en milieu agricole et de 95 % en milieu urbain d'ici 2025 ;
14. Investir 100 millions de dollars sur 4 ans pour soutenir le développement de la production et la consommation d'aliments certifiés biologiques ;



### 2.4. Biodiversité

15. Atteindre l'objectif de 10 % d'aires marines protégées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et de 17 % d'aires terrestres protégées d'ici 2020 en respect aux objectifs internationaux de la Convention sur la diversité biologique ;
16. Mettre en œuvre l'engagement gouvernemental de protéger d'au moins 50 % le territoire au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, dont au moins 20 % en aires protégées strictes, en collaboration avec les Inuits et les Premières Nations ;
17. Adopter des mesures concrètes pour la protection de la biodiversité dans le Saint-Laurent et la protection des espèces en voie de disparition comme le béluga du Saint-Laurent et le chevalier cuiré en créant, par exemple, un réseau d'aires marines protégées et de refuges acoustiques avant de mettre en œuvre toute infrastructure ou tout projet portuaire dans le cadre de la Stratégie maritime ;

- 18.** Consacrer 1 % des budgets d'infrastructures<sup>2</sup> du Québec au développement d'infrastructures naturelles (boisés, milieux humides, mesures de verdissement urbain, etc.) qui soutiennent l'adaptation aux changements climatiques, notamment la prévention des inondations et des îlots de chaleur.



## **2.5. Forêt**

- 19.** Intégrer et appliquer la protection en amont de vastes étendues de forêts matures publiques continues comme stratégie de conservation et lutte aux changements climatiques au sein des ministères chargés de l'exploitation des ressources naturelles, de l'énergie et des forêts.
- 20.** Prioriser l'adoption, ainsi que le développement, des plans de conservation des communautés autochtones sur leurs territoires respectifs, et ceci dans une optique de reconnaissance des droits et savoirs des peuples autochtones.



## **2.6. Autre**

- 21.** Augmenter significativement le budget d'opération du MDDELCC, en particulier la part qui est consacrée à sa mission de protection de l'environnement. Cela inclut notamment les activités de veille, d'acquisition de connaissances, de surveillance, de contrôle, d'analyse, ainsi que la mise à jour en continu des cadres législatif, réglementaire et normatif ;
- 22.** Supporter la reconnaissance internationale de l'Île d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et instaurer un fonds de mise en valeur et de développement stratégique de 30 millions de dollars ;
- 23.** Adopter un plan de transition vers une économie sobre en carbone qui ciblera notamment la formation et le placement de la main-d'œuvre des secteurs en mutation.

---

2. À l'instar de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.